

# L'UTILITE DES MOYENS DE COMMUNICATION

## I- Généralité :

C'est l'Etat qui assure, pour une large part, l'entretien et la création des voies de communication : lignes de **chemins de fer**, **routes** et **canaux** qui relient les frontières terrestres à la mer, les grands **ports** aux centres de production ou de distribution, et qui constituent les **artères** vitales du pays, son **outillage économique**.

Les chemins de fer, les routes et les **postes**, en rendant beaucoup plus facile le mouvement des personnes et des lettres, ont activé fortement tous les services publics et la vie **politique**. Ils ont permis d'établir une **administration** qui, par une action régulière et continue atteint les habitants des campagnes les plus reculées.

Tous les habitants sont entrés dans la vie publique par des relations régulières avec les agents de la justice, de l'impôt, du recrutement militaire, de l'administration.

Le journal quotidien, par sa force de pénétration incomparable, est dans les sociétés modernes l'instrument de **publicité** non seulement du commerce, mais de la politique : il expose et propage les **opinions**, condition nécessaire pour la formation de la **démocratie**.

Ces divers moyens de transport servent de « **véhicules** » aux voyageurs, aux marchandises, aux idées. Ils ont fait sortir les villes, les pays, les villages, les individus de leur isolement, facilité les échanges et créé une solidarité économique, intellectuelle, nationale et aussi internationale.

Les routes se répartissent en plusieurs catégories, particulièrement en routes nationales, en chemins départementaux, en chemins vicinaux ordinaires.

- **Les routes nationales** font partie du domaine public de l'Etat et sont entretenues par le corps des Ponts et Chaussées. Elles sont désignées aussi bien sur des cartes routières que sur les **bornes kilométriques** et les panneaux de signalisation - par la lettre **N** suivie d'un numéro. Afin d'alléger les charges des départements et des communes et améliorer l'ensemble du réseau, **40 000 kilomètres** de routes départementales ou communales furent incorporées, **en 1930**, dans le **réseau national**.

- **Les chemins départementaux** comprennent les anciennes routes départementales (**D**), les chemins de grande communication (**G.C**) et les chemins d'intérêt commun. C'est le département qui a la charge de leur entretien.

- **Les chemins vicinaux (V-O)** appartiennent à la commune, elle les entretient au moyen de

recettes qui proviennent des prestations ou de la **taxe vicinale**. La voie urbaine, entretenue par la ville, comprend les **rues** et les **places**.

Le service des Ponts et Chaussées n'est pas seulement chargé des routes nationales et communales. Il est chargé aussi des rivières et canaux et des **aérodromes**.

Le **XIXe siècle** vit un développement inouï des relations postales. Un progrès considérable fut la création du **timbre-poste** qui, imaginé en **Angleterre**, fut mis en usage en **France** vers **1840**. Il simplifie les opérations postales, en substituant l'affranchissement préalable au paiement du port jusqu'alors acquitté par le destinataire. Les journaux, les revues circulèrent à travers le pays. Les chemins de fer accrurent singulièrement la rapidité des échanges postaux.

Bientôt l'électricité fut au service de la transmission de la pensée : le **télégraphe**, le **téléphone**, la **téléphonie mobile**, **internet**, a considérablement accru le réseau téléphonique, qui, désormais, s'étend jusqu'aux campagnes éloignées ; il a modernisé ses installations, généralisé « l'**automatique** », accru le nombre des circuits qui relient la Capitale et les grandes villes à la province.

Les services postaux sont aussi chargés de multiples opérations financières : **Caisse d'Épargne postale**, **chèques postaux**, **placement des valeurs du Trésor**, **payement de coupons de rente**, etc.

La **radiodiffusion** est devenue un service d'Etat : c'est l'Etat qui nous renseigne sur la vie politique et économique du pays, nous instruit, nous documente, nous distrait, et même, par la musique et le théâtre, contribue à notre culture personnelle.